



BASSIN DU CONGO

Des drones pour surveiller les écosystèmes forestiers

Le gouvernement envisage de recourir aux drones pour assurer la surveillance des écosystèmes forestiers du bassin du Congo, a indiqué, le 20 mars à Brazzaville, la ministre de l'Économie forestière, Rosalie Matondo, dans un message délivré dans le cadre de la célébration de la Journée internationale des forêts.

« Il faut explorer les nouvelles technologies et pratiques innovantes pour une gestion durable des forêts telles que la télédétection, les drones, les capteurs IoT pour la surveillance de la santé des arbres et la prévention des incendies », a-t-elle expliqué.

Page 5



E2C ET LCDE

Collinet Makosso déplore le manque d'innovation



Dans un entretien accordé à deux médias nationaux, le Premier ministre, Anatole Collinet Makosso, a déploré le manque d'innovation des sociétés publiques Énergie électrique du Congo (E2C) et La Congolaise des eaux (LCDE) au regard des coupures intempestives d'électricité et la rareté d'eau potable à Brazzaville.

Concernant le chômage des jeunes, il a rappelé la décision du chef de l'État de créer 100 000 emplois dont 10 000 dans le secteur public et 90 000 dans le privé courant l'année 2024.

Page 16

Éditorial

Urbain disponible!

Page 2

MINISTÈRE DU PLAN

379 dossiers d'agents examinés à la CAP

La Commission administrative paritaire (CAP) du ministère du Plan, de la Statistique et de l'Intégration régionale a planché, le 21 mars à Brazzaville, sur quelque 379 dossiers des cadres et agents. Cette session tenue huit ans après la dernière concerne, entre autres, la révision et la reconstitution des carrières, les avancements et la titularisation des contractuels.

Page 4



Les membres de la CAP du Plan/DR

AFFAIRES SOCIALES

Construction du siège du Registre social unique

Les travaux de construction du siège du Registre social unique ont été lancés le 21 mars dans la capitale congolaise par la ministre des Affaires sociales, de la Solidarité et de l'Action humanitaire, Irène Marie-Cécile Mboukou Kimbatsa.

Selon la ministre, le Registre social unique est une base de données permettant de cibler les personnes ou ménages vulnérables afin de mieux orienter l'assistance sociale.

Page 8



La maquette du siège

ÉDITORIAL

Urbain disponible!

Ainsi va la vie. Urbain Koundzala, notre archiviste maison, nous a quittés. Il s'en est allé rejoindre les siens, mais aussi les nôtres, partis avant lui un jour. Pendant plusieurs années, à son poste aux Dépêches de Brazzaville, Urbain a rassemblé, empaqueté et rigoureusement classé nos feuilles blanches noircies de mots, d'émotions, d'avertissements et d'annonces variées.

À la demande, il triait et toujours retrouvait le journal de l'année passée, du mois dernier, de la semaine en cours. Au début de cette longue aventure commune, ses bureaux étaient au rez-de-chaussée de notre siège sis à Mpila. Puis il a emménagé avec ses stocks là-haut, au premier étage, pour gagner en espace, en tranquillité et en confidentialité. Car les archives ça se protège.

Discret, méticuleux dans le travail, joyeux au moment de partager un verre avec ses collègues lors des retrouvailles de l'entreprise, Urbain en profitait en bon vivant. A quoi bon se murer dans le silence et s'attrister les jours de fête ? Ce n'était pas le caractère de ce jeune homme toujours présent et prêt à remplir sa mission.

Immobilisé par la maladie pendant un long moment, il avait espéré retrouver sa place mais le sort en a décidé autrement. Il a tiré sa révérence, mercredi 13 mars, à 49 ans. Adieu cher Urbain. La maison dont par ta disponibilité, comme beaucoup d'autres, tu as accompagné la transformation des années durant, se joint à la douleur de ta famille et te restera attaché. Adieu !

Les Dépêches de Brazzaville

INTERVIEW

Patrick Elonvé : « Dans ses objectifs 2026, le MJC poursuivra son combat en faveur du chef de l'Etat »

Formation politique de la majorité présidentielle, le Mouvement de la jeunesse congolaise (MJC) nourrit de grandes ambitions dans la perspective de 2026 au profit du chef de l'Etat, Denis Sassou N'Guesso. Dans cet entretien, le président-fondateur de ce parti, Patrick Elonvé, réitère son engagement à poursuivre son combat à soutenir la politique et les actions du président de la République tant dans la ville océane qu'à travers les autres départements du pays, afin de lui préparer déjà le terrain.

Les Dépêches de Brazzaville (L.D.B.) : Votre parti, le MJC est créé depuis 2015. A quelle obédience politique appartenez-vous ?

Patrick Elonvé (P.E.) : Le MJC est une formation de la majorité présidentielle qui a pour mission essentielle d'accompagner le chef de l'Etat, Denis Sassou N'Guesso, dans sa politique et de soutenir ses actions publiques. Le MJC a pour siège Pointe-Noire mais étend ses actions à travers le pays au profit du président de la République.

L.D.B. : Vous affirmez soutenir le chef de l'Etat. Quelles actions aviez-vous déjà menées en sa faveur ?

P.E. : Depuis que notre parti existe, nous avons déjà mené plusieurs actions au profit du président de la République. En 2015, à peine créé, le MJC était parmi les premiers à défendre le référendum constitutionnel sur la place de Pointe-Noire. A cette époque, nous avions bataillé fort pour expliquer à la population l'intérêt de cette révision constitutionnelle.

A notre actif, nous avons aussi organisé des méga meetings dans la ville océane ainsi que dans d'autres localités du Congo pour exhorter les jeunes au civisme, au respect des biens publics mais aussi à la créativité. Nous avons aussi organisé plusieurs formations au béné-



fici des jeunes, avec pour objectif de les aider à bien s'orienter dans leur vie.

L.D.B. : Dans la perspective 2026, avez-vous déjà un agenda bien précis de soutien aux actions du président de la République ?

P.E. : Dans ses objectifs 2026, le MJC reste engagé à poursuivre son combat au profit du chef de l'Etat et tient à mieux faire qu'auparavant. A cet effet, nous comptons lancer, dans les prochains mois, une vaste campagne pour installer et/ou renforcer nos organes de base dans tous les douze départements. Partout ailleurs où nous passerons, nous allons rappeler à la population le sens de l'invite du chef de l'Etat à s'impliquer dans

l'agriculture. Un domaine stratégique qu'il estime porteur de richesse et créateur d'emplois afin de lutter contre le chômage des jeunes.

L.D.B. : Dans votre combat, êtes-vous persuadés que le chef de l'Etat vous prête attention ?

P.E. : Oui, parce que le chef de l'Etat prête toujours attention à tous ceux qui soutiennent sa vision et accompagnent ses actions. Ce qui fait défaut, c'est qu'il n'a pas souvent le temps de nous entretenir pour nous donner de nouvelles orientations. Le 5 mai 2021 à Pointe-Noire, après sa réélection à la magistrature suprême, le chef de l'Etat avait instruit son épouse, Antoinette Sassou N'Guesso, à entretenir les forces qui œuvrent pour sa victoire dans la ville océane parmi lesquelles le MJC. Une manière de reconnaître notre contribution dans ses actions publiques.

L.D.B. : Avez-vous un message particulier à passer au président de la République ?

P.E. : J'aimerais simplement lui dire de continuer à jeter un regard sur les actions que le MJC mènent continuellement en faveur de sa politique. Mais qu'il fasse attention à ceux qui se disent être avec lui mais qui, du reste, ternissent son image. Nous lui réitérons notre soutien indéfectible et multiforme.

Propos recueillis par Firmin Oyé

Les Dépêches de Brazzaville, Le Courrier de Kinshasa, Les Dépêches du Bassin du Congo sont des publications de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Direction des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédaction en chef : Guy-Gervais Kitina,
Rédacteurs en chef délégués : Roger Ngombé, Christian Brice Elion
Grand reporter : Nestor N'Gampoula
Service Société : Rominique Nerplat Makaya (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Parfait Wilfried Douniama (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé
Service Économie : Fiacre Kombo (chef de service), Lopelle Mboussa Gassia, Gloria Imelda Lossilé
Service Afrique/Monde : Yvette Reine Nzaba (cheffe de service), Rock Ngassakys
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika, Merveille Jessica Atipo
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rude Ngoma

LES DÉPÊCHES DU BASSIN DU CONGO :
Rédacteur en chef délégué : Quentin Loubou Durlly Emilia Gankama (cheffe de service)

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Chef d'agence : Victor Dosseh
Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat - Immeuble Les Palmiers. Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Direction de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordonnateur : Alain Diasso
Rédaction : Laurent Essolomwa, Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi, Nioni Masela, Martin Enyimo
Comptabilité, administration, ventes : Lukombo, Blandine Kapinga, Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port - Immeuble Forescom commune de Kinshasa Gombé/Kinshasa - RDC - /Tél. (+243) 015 166 200

SECRETARIAT DE REDACTION

Secrétariat général de rédaction : Gerry Gérard Mangondo
Chef de service : Clotilde Ibara
Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembedi, François Ansi

PAO - MAQUETTE

Chef de service PAO : Eudes Banzouzi
Chef de service : Cyriaque Brice Zoba
Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Toussaint Edgard Ibara, Jeff Tamaff

INTERNATIONAL

Direction : Bénédicte de Capèle

Adjoint à la direction : Christian Balende

Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma,
Bureau de Bruxelles : Dani Ndungidi, Adrienne Londole

ADMINISTRATION - FINANCES

Direction : Ange Pongault
Adjoint à la direction : Kiobi Abira
Bermely Ngayouli, Vesna Mangondza, Martial Mombongo, Arcade Bikondi, Emeline Lou-bayi, Wilfrid Meyal Itoua Ossinga, Armelle Mounzeo

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordination, Relations publiques : Mildred Moukenga
Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna
Hortensia Olabouré, Marina Zodialho, Sylvie Addhas, Mibelle Okollo
Chef de service diffusion : Guylin Ngossima
Brice Tsébé, Irin Maouakani, Christian Nzoulani, Bob Sorel Moumbélé Ngono

COMMUNICATION ET EVENEMENTIEL

Direction : Guillaume Pigasse
Secrétariat : Presly Raëlle Mouanga Kibhat

LOGISTIQUE ET SECURITE

Direction : Gérard Ebami Sala
Adjoint à la direction : Elvy Bombete
Coordonnateur :
Rachyd Badila (Chef), Jules César Olebi, Siméon Ntsayouolo, Jean Bruno Ndokagna

INFORMATIQUE ET NOUVEAUX MEDIAS

Direction : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service),

Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbengué Okandzé

LIBRAIRIE LES MANGUIERS

Responsable : Émilie Moundako Éyala
Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville

MUSEE GALERIE DU BASSIN DU CONGO

Responsable : Maurin Jonathan Mobassi
Astrid Balimba, Magloire Nzonzi, Brice Bakouma

CENTRE DE REFLEXION SUR L'INTEGRATION REGIONALE

Direction : Emmanuel Mbengué

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepêchesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo. Tél. (+242) 06 895 06 64
Email : regie@lesdepechesdebrazzaville.fr

Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

*Journal imprimé dans les presses de l'Imprimerie Nouvelle du Congo, 4 rue des Galois, ZI Mpila, Brazzaville, République du Congo. Tél. +242 05 200 6565,
eMail : contact@inc-sa.com,
site Internet www.inc-sa.com

PROCESSUS ÉLECTORAL

Dominique Basseyla propose des éléments d'orientation

Au cours d'un point de presse animé le 23 mars à Brazzaville, le ministre, commissaire général du comité ad hoc de suivi des recommandations du dialogue national de Sibiti, Dominique Basseyla, a proposé des éléments d'appréciation et d'orientation sur la biométrie, le découpage électoral, le plafonnement des dépenses des campagnes électorales et le statut du chef de l'opposition.

Abordant le point sur l'introduction de la biométrie dans le processus électoral, Dominique Basseyla a relevé les éléments ci-après : la difficulté de mettre en œuvre la biométrie sur l'ensemble du territoire national pour l'élection présidentielle de 2026 ; des prérequis indispensables à la réalisation de la biométrie et la réforme du système d'état civil peu fiable. Ainsi l'expérience de la biométrie dans d'autres pays montre que les listes électorales biométriques ne sont pas toujours la panacée à des élections transparentes et crédibles.

Pour ce qui est du découpage administratif et électoral, le commissaire général du comité ad hoc du dialogue national de Sibiti note la complexité et la lourdeur d'une telle opération ; les contingences politiques, économiques, sociales et culturelles dif-



Dominique Basseyla

ficiles à maîtriser ainsi que les contraintes financières et techniques. S'agissant du plafonne-

ment des dépenses des campagnes électorales, Dominique Basseyla a rappelé que cette ques-

tion a été posée lors de la concertation de Dolisie 2013. Depuis, la finalisation de l'avant-projet de loi par

le gouvernement continue de faire l'objet des débats et suscite plusieurs interrogations.

En ce qui concerne le statut du chef de l'opposition politique, le comité ad hoc recommande de bien clarifier ses attributions ; de modifier la loi du 7 juillet 2017 déterminant le statut de l'opposition par les dispositions fixant l'organisation et le fonctionnement de l'opposition politique.

Par ailleurs, le comité ad hoc de suivi des recommandations du dialogue national de Sibiti sollicite du ministre chargé de l'Intérieur et de la Décentralisation la convocation d'une concertation politique spécifique qui va essentiellement régler les questions liées à la biométrie, au découpage électoral, au plafonnement des dépenses des campagnes électorales et à la réforme de la loi électorale.

Roger Ngombé

LE FAIT DU JOUR

Tchad : tu ne trahiras point...

2021-2024, la transition politique instituée au Tchad au lendemain de la disparition tragique, le 20 avril 2021, du président Idriss Deby Itno, tire vers sa fin. Le 6 mai prochain, les électeurs tchadiens voteront pour départager la quinzaine de candidats en lice pour l'élection présidentielle. Sur le départ, deux des concurrents les plus en vue se démarquent en raison des fonctions officielles qu'ils exercent au sommet de l'Etat: le président de la transition, Mahamat Idriss Deby Itno, et le Premier ministre, Succès Masra.

Réconciliés depuis à peine trois mois, ils vont éprouver la solidité de leur rapprochement salué au moment de son annonce comme un pas vers l'apaisement. Avant que le second ne soit

nommé Premier ministre le 1er janvier, les relations avec le président de la transition étaient à ce point tendues que Masra s'était retrouvé en exil avant qu'une médiation menée en République démocratique du Congo ne donne lieu à de spectaculaires « accolades » entre eux, d'autant plus qu'en termes de critiques à l'égard du pouvoir en place, l'opposant ne mettait pas de gants.

Dans une certaine mesure, les deux hommes volent d'ores et déjà la vedette à leurs concurrents, à la fois parce qu'une forte opinion à N'Djamena les soupçonne d'être liés par un pacte secret de partage du pouvoir, mais aussi parce que la sérénité qu'ils affichent tous les deux fera date si l'élection se déroule dans la quiétude et ses

résultats ne font pas l'objet de contestations. Nous sommes dans l'hypothèse où l'un d'eux serait déclaré vainqueur, sans exclure le scénario où un autre candidat en dehors d'eux devait l'emporter.

Ceci dit, nos deux « vedettes » ont un point commun : leur âge. Mahamat Deby est né le 4 avril 1984, Masra le 30 août 1983. Ils sont de la génération des quarantenaires et devraient avoir à cœur de ne pas la trahir. Pays à l'histoire tumultueuse, le Tchad a vu nombre de ses fils et filles payer un lourd tribut à la violence politique. La plupart du temps, les brouilles entre anciens alliés se muent en guerres fratricides retardant de plusieurs décennies la construction de la nation. Sans être une exception, le langage des armes a une place

particulière dans le paysage politique tchadien.

Devrait-on enfin croire que la génération de Mahamat/Masra, celle des 39/40 ans apportera l'espoir aux Tchadiens ? Le mot est lourd de sens, mais ne serait-ce qu'y accéder à l'issue d'un vote, pour qu'au moins le pays vive la fin d'interminables bruits de bottes qui toujours résonnent à la moindre contradiction chez ses acteurs politiques. Pour être sûr de bâtir la paix, le candidat qui l'emportera le 6 mai, et celui qui perdra, pour ne parler que du général Deby et de l'économiste Masra, feront œuvre utile en jurant de faire mieux que les générations précédentes. Après tout, le pouvoir qu'ils se disputent avec opiniâtreté est la propriété exclusive du peuple.

Gankama N'Siah

MINISTÈRE DU PLAN

379 agents concernés par des avancements

La session de la Commission administrative paritaire (CAP), tenue le 21 mars à Brazzaville, a planché sur les dossiers des 379 agents et cadres du ministère du Plan, de la Statistique et de l'Intégration régionale. L'examen des dossiers des travailleurs de ce département intervient huit ans après la dernière CAP.

Les travaux de la session de la CAP ont été lancés par le directeur de cabinet de la ministre du Plan, de la Statistique et de l'Intégration, Sosthène Ferdinand Likouka, en présence de la directrice générale de la Fonction publique et présidente de la CAP, Joséphine Boman-douki-Olingou Pourou. Les dossiers seront examinés en tenant compte d'abord des révisions et des reconstitutions des carrières, des avancements et enfin de la titularisation de certains contractuels. La CAP a été instituée par le gouvernement dans le but d'encourager les travail-



Les membres de la CAP du Plan/DR

leurs des administrations à être plus performants, a rappelé Joséphine Boman-douki-Olingou Pourou. « Pour l'administration, c'est une manière

d'encourager, de stimuler ses agents afin de les rendre plus performants et plus efficaces dans l'accomplissement de leurs tâches. Pour les

agents, c'est un sentiment de reconnaissance et d'appartenance à une administration qui se préoccupe de leur carrière », a-t-elle signifié.

Dans la pratique, les travaux de la CAP se déroulent en s'appuyant sur l'ancienneté et les derniers diplômes obtenus par les agents et cadres. Sosthène Ferdinand Likouka a invité les membres de la commission à travailler conformément à la réglementation en vigueur, notamment le décret n°2012-713 du 12 juin 2012 fixant l'organisation et le fonctionnement de la CAP chargée d'examiner les questions relatives à la carrière des fonctionnaires exerçant au sein des six administrations sous tutelle.

Fiacre Kombo

GOUVERNANCE FORESTIÈRE

Le Congo et l'UE initient un nouveau partenariat élargi

Le partenariat forêt Congo-Union européenne(UE) est axé sur la gestion durable, le développement local incluant les jeunes, les femmes et les autres couches sociales vulnérables, ainsi que la chaîne de transformation du bois. Les bases de ce partenariat ont été posées, le 21 mars à Brazzaville, au cours de la session inaugurale du « dialogue politique » regroupant les deux parties.

L'UE est l'un des principaux partenaires de la République du Congo en matière de gouvernance forestière et de préservation de la biodiversité du pays. Le format de la première réunion du dialogue politique dans le cadre du partenariat forêt UE-Congo se veut large en impliquant toutes les parties prenantes, notamment la ministre de l'Économie forestière, Rosalie Matondo; l'ambassadeur de l'UE au Congo, Giacomo Durazzo; l'ambassadeur de France, Claire Bodonyi; l'ambassadeur d'Italie, Enrico Nunziata; le chargé d'affaires par intérim d'Allemagne, Arvedt Achilles...

L'un des défis de ce partenariat conclu en novembre 2022 et réitéré en octobre 2023, en marge du sommet des trois bassins, consiste à traduire dans les faits le soutien à la création d'une chaîne locale de transformation du bois. Le sujet a été au centre de la première édition du dialogue politique dédié à la gouvernance forestière.

La mise en place d'un tissu industriel de transformation du bois nécessitera, a estimé la ministre de l'Économie forestière, un appui aux investissements privés des plus grandes sociétés forestières aux Petites et moyennes entreprises (PME) locales. À l'instar des autres pays de la sous-région Afrique centrale, le Congo a entrepris d'interdire l'exportation des grumes, dans le but de favoriser la transformation plus poussée du bois sur le territoire national. Le processus concerne l'ensemble du secteur privé forestier, d'après la ministre de tutelle, les sociétés traditionnelles qui sont installées dans le pays et les autres PME intervenant dans l'exploitation du bois illégal. L'évolution du marché national devrait se faire dans le cadre de la nouvelle réglementation du code forestier instituant le principe de partage de production, la taxe sur les déchets pour les réduire dans les concessions forestières et les centrales d'achat. « Aujourd'hui,



Les deux parties face à la presse/Adiac

nous voulons la valorisation de ces déchets par la transformation et par les nouvelles technologies. Il faut un renforcement des capacités de nos artisans pour que ces morceaux de bois puissent servir en les valorisant, en les transformant en produits artistiques, en faisant des unités d'aboutage dans les

usines des unités de transformation du bois », a expliqué Rosalie Matondo. Par rapport aux précédents cadres de partenariat Congo-UE comme l'Accord de partenariat volontaire, un groupe technique en charge de préparer les discussions et de suivre les recommandations a été mis en place. Il est aussi prévu un groupe

de consultation avec toutes les parties prenantes, a indiqué Giacomo Durazzo. « Notre partenariat fera la promotion des investissements dans la capacité de transformation durable du bois au niveau national, favorisant la création d'emplois liés aux forêts », a-t-il assuré.

Fiacre Kombo

ÉCOSYSTÈMES FORESTIERS

Le Congo veut recourir à des drones pour renforcer la surveillance

Les menaces persistent autour des réserves forestières nationales, en dépit de nombreuses mesures de protection prises par l'État congolais. Dans un message relatif à la Journée internationale des forêts, délivré le 20 mars, à Brazzaville, la ministre de l'Économie forestière, Rosalie Matondo, a souligné la nécessité de recourir aux solutions innovantes comme les drones, les capteurs, la télédétection, pour accentuer la surveillance forestière.

Les étendues de forêts dont dispose le pays, avec de nombreuses espèces rares de la faune et de la flore, alimentent l'appétit des trafiquants de tout genre. La création des aires protégées sous le contrôle des écogardes locaux et des partenaires et le renforcement du système judiciaire contre les trafiquants et braconniers ne suffisent pas de mettre fin à la menace de l'homme.

Pour le gouvernement, l'innovation se révèle être un moyen efficace permettant de parvenir à un certain équilibre entre les enjeux économiques, environnementaux et sociaux. Le thème retenu pour cette année, « Forêts et innovations », est révélateur de l'engagement des pouvoirs publics, y compris du secteur privé et des organisations de la société civile, à améliorer la gestion de la biodiversité et lutter contre la déforestation.

« En matière de gestion forestière durable, il faut explorer les nouvelles technologies et pratiques



La ministre de l'Économie forestière délivrant le message DR

« En matière de gestion forestière durable, il faut explorer les nouvelles technologies et pratiques innovantes pour une gestion durable des forêts telles que la télédétection, les drones, les capteurs IoT pour la surveillance de la santé des arbres et la prévention des incendies. Dans la bioéconomie forestière, nous devons examiner les innovations dans l'utilisation des ressources forestières pour la production des biocarburants, biomatériaux, produits chimiques verts et d'autres produits innovants en milieu forestier tout en préservant l'intégrité des écosystèmes forestiers »

innovantes pour une gestion durable des forêts telles que la télédétection, les drones, les capteurs IoT pour la surveillance de la santé des arbres et la prévention des incendies. Dans la bioéconomie forestière, nous devons examiner les innovations dans l'utilisation des ressources forestières pour la production des biocarburants, biomatériaux, produits chimiques verts et d'autres produits innovants en milieu forestier tout en préservant l'intégrité des écosystèmes forestiers », a insisté Rosalie Matondo.

Elle a également évoqué d'autres pistes de solutions pour la restauration écologique, le tourisme durable, la conservation de la biodiversité et la sensibilisation au changement de comportement. Il est possible, a-t-elle conclu, de promouvoir des approches encore plus innovantes permettant la conservation et l'utilisation durable des forêts pour plusieurs usages.

Fiacre Kombo

HABITAT

Des discussions sur la réalisation du projet de 1200 logements

Le ministre de la Construction, de l'Urbanisme et de l'Habitat, Josué Rodrigue Ngouonimba, a échangé le 21 mars, à Brazzaville, avec les responsables de la société CSCEC Congo sur les mesures à prendre afin de garantir le lancement effectif du projet du président de la République sur les 1200 logements à coût abordable dans les différents départements du pays.

La rencontre a permis aux deux parties d'échanger sur les modalités de mise en oeuvre et d'exécution du projet. Selon le directeur général adjoint de CSCEC Congo, Cai Xinmin, les échanges ont été fructueux avec le ministre et il ne reste que la finalisation de certains détails administratifs. « Nous avons apprécié la rencontre avec le ministre concernant la construction de 1200 logements sociaux. Nous sommes disposés et vous aurez les détails lors des prochaines rencontres », a-t-il indiqué.

Rappelons que le projet présidentiel d'urgence de 1200 logements à coût abordable a été annoncé le 28 novembre dernier. Il vise à favoriser l'accès au logement décent à toutes les catégories sociales et de contribuer à l'attractivité et à la revitalisation des territoires par la promotion immobilière.

Rude Ngoma



La rencontre entre les deux parties/Adiac

GESTION EN MODE PROGRAMME

Les cadres du ministère de l'Économie invités à se réinventer

Le ministre de l'Économie et des Finances, Jean Baptiste Ondaye, a exhorté, le 22 mars à Brazzaville, les cadres de son département et des directions sous sa tutelle à s'impliquer davantage dans la mise en œuvre des nouveaux textes organisationnels auxquels ils seront soumis dorénavant dans leurs tâches quotidiennes.

L'invite a été lancée lors de la clôture de la conférence annuelle sur la programmation et la mise en œuvre des activités du ministère de l'Économie et des Finances, dans le contexte de la gestion en mode programme. « Je vous invite à mettre ces textes à l'épreuve de la pratique non pas avec la détermination d'échec, mais avec la résolution de nous investir, au mieux de nos possibilités, afin de les implémenter avec succès », a indiqué Jean Baptiste Ondaye, avant de rappeler que le ministère disposait désormais d'un tableau de bord qui reprend les grandes préoccupations pour cette année.

Il s'agit, entre autres, au titre du programme relatif au pilotage de la politique du ministère, de la mise en place d'un dispositif



permettant de rendre compte régulièrement de l'exécution budgétaire ; du renforcement de la communication avec les membres du gouvernement, le Parlement, les collectivités locales et les organes de contrôle sur la discipline et les risques budgétaires ; du renfor-

cement de la communication du ministère avec les structures de mobilisation des recettes y compris celles de l'intérieur du pays.

Concernant les relations monétaires et financières, les activités prévues portent notamment sur l'évolution des accords de

coopération monétaire ; le suivi des négociations avec les industries extractives sur le fonds de restauration. La mobilisation des recettes budgétaires fait aussi partie du plan.

En vue de rassurer ses collaborateurs qui semblent, d'après lui, incertains et pessimistes, le

Le président à l'ouverture des travaux/Adiac ministre des Finances a souligné: « C'est en adhérant résolument à l'esprit et à la lettre de ces nouveaux textes que vous allez réinventer plus efficacement les formes d'organisation et de travail plus performantes. »

Lopelle Mboussa Gassia

HYDROCARBURES

Vers l'adoption d'une loi-cadre sur le contenu local au Congo

L'élaboration d'une loi spécifique au contenu local (CL) dans le secteur pétrolier et gazier figure parmi les principales recommandations de la première table ronde qui s'est tenue, les 21 et 22 mars, à Brazzaville. Les participants ont, à cet effet, insisté sur le suivi effectif afin de permettre une réelle participation des entreprises congolaises dans le secteur des hydrocarbures.

La première édition de la table ronde sur le secteur pétrolier et gazier au Congo a permis aux participants d'harmoniser leurs vues sur la manière de promouvoir l'utilisation des biens et des services nationaux ainsi que la participation de la main-d'œuvre locale dans toute la chaîne de valeur de l'industrie. Le Congo entend s'inspirer des progrès accomplis dans les autres pays africains tels que le Gabon, la Guinée équatoriale, la République démocratique du Congo, le Sénégal, la Côte d'Ivoire, le Ghana, le Nigeria et l'Algérie.

Le nombre d'entreprises congolaises participant à des actifs pétroliers et du personnel recruté au sein des firmes reste faible. Le débat sur le CL n'est pas un sujet nouveau, mais peu d'efforts ont été consentis pour faire avancer la participation locale, a admis le ministre des Hydrocarbures, Bruno Jean Richard Itoua. La future loi-cadre doit pouvoir définir des quotas et, en même temps, prévoir des mécanismes de



formation des cadres, d'accompagnement des Petites et moyennes entreprises (PME) et de transfert de compétences.

Comme c'est le cas en Côte d'Ivoire et au Gabon, le Congo es père parvenir à une liste des emplois devant être impérativement occupés par

le personnel national dans les compagnies pétrolières. Les divers intervenants à la table ronde sont favorables sur le fait que les entreprises participant aux activités pétrolières et gazières doivent pouvoir mettre en place un programme de formation de la main-d'œuvre afin de lui

permettre d'accéder à tous les niveaux de responsabilité de l'entreprise.

L'État congolais est appelé à tout mettre en œuvre pour valoriser les métiers pétroliers allant de l'automaticien au chaudronnier et mécanicien de maintenance, en passant par le tuyauteur ou sou-

deur. Les acteurs de mise en œuvre du CL existent mais il manque la prise en main, a estimé la ministre des PME, Jacqueline Lydia Mikolo. Les experts et autorités politiques sont unanimes sur la nécessité de responsabiliser les structures étatiques, l'Agence congolaise pour la promotion des investissements, l'Agence congolaise pour la création des entreprises, le Fonds d'impulsion, de garantie et d'accompagnement.

Dans leurs conclusions, les participants ont approuvé l'idée de la réforme législative et réglementaire qui vise à accroître l'emploi à l'échelle nationale, à favoriser la formation des locaux et le transfert de technologie, à offrir aux entreprises des possibilités en matière de sous-traitance ou de prestation de services dans le cadre de projets extractifs. Il s'agit de favoriser le développement d'autres secteurs économiques en maximisant sur les compétences et le renforcement de la chaîne de valeur du secteur extractif.

Fiacre Kombo

MINISTÈRE DE LA FONCTION PUBLIQUE

Améliorer le statut multiforme de la femme

Le ministère de la Fonction publique, du Travail et de la Sécurité sociale a organisé, le 22 mars au Palais des congrès de Brazzaville, un atelier de sensibilisation des femmes à leurs droits en milieu professionnel. L'objectif de cette activité qui s'inscrit dans le cadre de la célébration de la Journée internationale des droits des femmes est de contribuer à l'amélioration du statut multiforme de la femme.

Patronnée par le directeur de cabinet du ministre d'Etat, en charge de la Fonction publique, Christian Aboké Ndza, la journée de sensibilisation a connu la participation des femmes venues de plusieurs administrations publiques. Une occasion pour les organisateurs de sensibiliser les femmes aux textes relatifs à la gestion de leurs carrières et au suivi de leurs situations administratives ; leurs droits aux prestations sociales ; les interpellent sur la santé et la sécurité au travail. Il s'agissait aussi de sensibiliser la gent féminine aux cancers du sein et du col de l'utérus.

Développant la communication sur le thème « Investir en faveur des femmes : accélérer le rythme », la coordonnatrice de la Coalition génération égalité Congo, Virginie Léopoldine Batchy, a souligné la nécessité de positionner les femmes en nombre dans les sphères de prise de décisions. Selon elle, les femmes ont les mêmes droits que les hommes même s'il s'avère qu'on a donné plus de poids aux hommes. « Investir dans les femmes, c'est créer un monde plus équitable, c'est contribuer à la croissance économique. Donner la charge aux femmes dans l'attribution des marchés publics, c'est un moyen également pour réduire la pauvreté. En matière d'égalité, ce sont les statistiques qui parlent, elles doivent nous interpeller », a-t-elle déclaré, déplorant le fait qu'il y a toujours des inégalités persistantes



Les marcheurs du 23 mars pour défendre la cause de la femme/Adiac

limitant l'accès des femmes aux postes de responsabilité. Placée au plan international sur le thème « Investir en faveur des femmes : accélérer le rythme » et le thème national « Intensifier l'autonomisation des femmes congolaises pour parvenir à l'égalité des sexes », cette journée a été une occasion de mobilisation générale des féministes pour rappeler que le combat pour l'égalité entre les femmes et les hommes est encore loin d'être gagné.

Une marche sportive pour défendre la cause de la femme

Le directeur de cabinet a saisi cette occasion pour saluer, au nom du ministre d'Etat, ministre de la Fonction publique, du Travail et de la Sécurité sociale, Firmin Ayessa, toutes les femmes cadres et agents de ce ministère pour leur enga-

gement et la dextérité avec laquelle elles ont réalisé leurs activités. Rappelant l'histoire de la Journée internationale des droits des femmes, Christian Aboké Ndza a indiqué que cet atelier d'échange sur les droits des femmes en milieu professionnel a été une grande contribution visant l'amélioration et le renforcement du statut multiforme de la femme.

Il a, par ailleurs, assuré les participantes des fermes instructions du ministre d'Etat à encourager la tenue régulière de ces rencontres combien bénéfiques et surtout à leur apporter tout le soutien nécessaire à la mise en œuvre des résolutions qui seront prises pour leur autonomisation. « Comme vous le savez déjà, la nomination d'un point focal genre est un signal fort qui marque l'engagement du ministère à accompagner les femmes en son sein dans le

processus de leur autonomisation », a rappelé le directeur de cabinet.

Dans le droit fil de la sensibilisation aux cancers du sein et du col de l'utérus, Christian Aboké Ndza a annoncé l'organisation sous peu d'une campagne de dépistage volontaire au profit des femmes du ministère, en partenariat avec le Programme national de lutte contre les cancers.

Notons que la série d'activités qui ont commencé le 8 mars à Kinkala où une centaine de femmes du ministère en charge de la Fonction publique ont défilé s'est clôturée le 23 mars par une marche sportive. Emmenée par le directeur de cabinet qu'entouraient plusieurs cadres du ministère et la présidente du Programme national de lutte contre les cancers, le Pr Judith Nsondé Malanda, la « Marche pour la cause des femmes », qui

a eu pour point de départ et de chute le siège du ministère de la Justice, a permis aux participants de parcourir quelques kilomètres tout le long de la corniche, notamment de l'Hôtel de ville à la Case de Gaulle.

Au terme de la marche, Christian Aboké Ndza s'est félicité de la participation des femmes du ministère à toutes les activités prévues par la tutelle. « Nous allons voir la possibilité de maintenir ce genre d'activités pour renforcer ce sentiment d'appartenance à notre ministère. Cet esprit d'équipe nous permet de remporter toujours des grands défis et nous pouvons compter sur vous, parce que vous êtes des femmes championnes, leaders et compétentes. Notre devoir est de créer cet environnement pour permettre à ce que vos talents s'expriment », a-t-il conclu.

Parfait Wilfried Douniama

EDUCATION

Du matériel informatique offert aux lycées de la Lékoumou

Le lycée d'enseignement général Augustin-Poignet et celui interdépartemental de Sibiti, dans le département de la Lékoumou, ont reçu récemment un don de matériel didactique et informatique du sénateur Bitu Madzou.

Le but du don offert par le sénateur Bitu Madzou est d'apporter son appui à la jeunesse de la Lékoumou afin de bénéficier d'une bonne formation digne du XXI^e siècle. Il est composé de fournitures scolaires et des ordinateurs. Le donateur s'est dit inspiré du discours du président de la République déclarant 2024, année de la jeunesse afin de venir en aide à la couche juvénile. Une enveloppe financière dont le montant n'a pas été révélé a été également remise pour la réhabilitation du siège de la préfecture.

En sa qualité de membre du Parti congolais du travail, Bitu Madzou a aussi fait un don de matériel informatique et bu-



Remise d'un ordinateur à la préfète/DR

reutique à la fédération de cette formation politique du département de la Lékoumou. Pour lui, ce don permettra à tous les membres d'avancer dans leur objectif d'aider le président de la République dans la marche vers le développement. Les responsables de ces établissements ainsi que la préfète de la Lékoumou, Micheline Nguessimi, ont témoigné leur gratitude au sénateur. Micheline Nguessimi a exhorté les élèves à l'utilisation du matériel à bon escient. « Vous en êtes conscients que lorsqu'on vous emmène un matériel comme celui-ci, vous devez le garder précieusement », a-t-elle indiqué.

Lydie Gisèle Oko

AFFAIRES SOCIALES

Lancement des travaux du siège du Registre social unique

La ministre des Affaires sociales, de la Solidarité et de l'Action humanitaire, Irène Marie-Cécile Mboukou Kimbatsa, a posé le 21 mars à Brazzaville la première pierre pour la construction du siège du Registre social unique.

« Ce bâtiment va abriter le Registre social unique qui est une base de données permettant de mieux cibler les personnes ou ménages vulnérables afin de mieux orienter l'assistance sociale », a expliqué la ministre, précisant, par ailleurs, que l'édifice abritera tous les projets dans le domaine du social.

Le Registre social unique



La maquette du siège en construction/Adiac

visé, en effet, à améliorer, entre autres, le ciblage des prestations des programmes de protection sociale ; à permettre au pays de se doter d'une base de données de tous les projets sociaux pour plus d'efficacité de l'action publique en la matière, car ces données

facilitent et orientent la prise de décision des pouvoirs publics dans le domaine du social. Edifice de trois niveaux, le siège du Registre social unique, en construction dans l'enceinte du complexe Crèche-Pouponnière de Moundou, est composé de plusieurs



La ministre des Affaires sociales posant la première pierre/Adiac

compartiments dont les salles d'enrôlement des personnes ou ménages vulnérables ; d'archives (papiers et numériques) ; de documentation et d'information. Il y a également un data center. « Toutes les mesures sont prises pour assurer la protection des

données individuelles contenues dans le Registre social unique », selon Sarah Boudimbou, représentante de la société Astuces engagée dans la construction du dit siège. Le délai de réalisation de l'ouvrage est de six mois.

Rominique Makaya

NÉCROLOGIE

Stanislas Okassou, journaliste, les familles Ngapili et Opassa ont le profond regret d'annoncer aux parents, amis et connaissances ainsi qu'à la famille de la presse congolaise le décès de Marien Ghislain Ngapili (Marie-Gap), ancien journaliste aux journaux Le Choc, Congo ya Sika, l'Indiscret, survenu le 17 mars 2024, à Brazzaville.

En attendant la date et le programme de l'inhumation qui auront lieu à Boundji, dans la Cuvette, la veillée mortuaire se tient au domicile familial sis n°203 de la rue Bouenza à Talangaï. Référence : Deuxième sortie nord de Brazzaville, arrêt marché Maman-Mboualé.



Aimé Félicien Kapindou et la famille Ossoka ont la profonde douleur d'annoncer aux parents, amis et connaissances le décès inopiné de leur fille et petite-fille nommée Henri Michelle Kapindou Bokagna survenu le 19 mars 2024, à Brazzaville.

Le deuil se tient au domicile familial sis n°91, rue Mouyondzi, à Talangaï. Réf : l'avenue général Adoua et la boulangerie sur la rue Ndolo. La date et le programme de l'inhumation seront communiqués ultérieurement.



L'architecte Dan Dominique Lutumba, les familles Tshi-Manina, Ferreira Nkuni ont la profonde douleur d'annoncer aux amis et connaissances le décès de l'architecte Charles Edouard N'Kuni Tshi-Manina à Kinshasa, le 15 mars 2024.

Il a collaboré dans le cabinet d'architecture ACA à Brazzaville de 1979 à 1998.

La veillée mortuaire se tient à son domicile sis 28 avenue Eperviers quartier Nganda, commune de Kintambo Jamaïque. L'inhumation a lieu ce lundi 25 mars 2024.

SANTÉ

La troisième vague des médecins formés à Cuba en stage d'imprégnation

315 médecins stagiaires formés à Cuba et 49 médecins lieutenants, déployés dans différents districts sanitaires du pays, ont été mis en route le 22 mars par le ministre de la Santé et de la Population, Gilbert Mokoki.

« Un système de santé performant nécessite de disposer des personnels de santé qui répondent aux besoins sanitaires de la population. Ce personnel doit être reparti de manière équitable afin de pallier les inégalités d'accès aux soins observées dans différents départements de notre pays », a fait savoir le ministre de la Santé et de la Population donnant des orientations aux médecins stagiaires et médecins lieutenants déployés sur le terrain.

Ainsi, parmi les 315 médecins stagiaires, 276 sont déployés dans les différents hôpitaux de Brazzaville et 39 autres dans ceux de Pointe-Noire. Les 49 médecins lieutenants, quant à eux, sont affectés pour servir dans les structures sanitaires civiles des départements de la Sangha, de la Likouala, des Plateaux, de la Cuvette, de la Cuvette Ouest, du Pool, de la Bouenza, du Niari et du Kouilou.

A travers ce stage d'impré-



Mise en stage de la troisième vague des médecins formés à Cuba/Adiac

gnation, les médecins formés à Cuba vont acquérir l'expérience requise avant d'être définitivement engagés. Pour ce faire, un programme de mentorat est mis en place afin d'assurer un meilleur suivi de ces derniers, a indiqué le directeur général de l'Administration et des ressources du ministère de la Santé et de la Population, Gilbert Ndziessi. « Les médecins formés à Cuba mis en stage seront encadrés par les médecins tuteurs expérimentés. Et, afin de mesurer leur progression, une évaluation des compétences sera faite au début, en cours et au terme du stage », a-t-il expliqué.

En recevant symboliquement leurs kits médicaux des mains du ministre de la Santé et de la Population, ces médecins stagiaires ont indiqué qu'ils sont conscients du fait qu'ils se mettent en route pour sauver des vies dans les hôpitaux où ils sont déployés.

Rominique Makaya

PETITES, MOYENNES ENTREPRISES ET ARTISANAT

Du nouveau à la tête du Figa

Les nouveaux responsables du Fonds d'Impulsion, de garantie et d'accompagnement (Figa) ont été nommés en conseil de ministres, le 20 mars.

La présidence du Conseil d'administration du Figa est assurée par Rodrigue Malanda-Samba qui est, par ailleurs, conseiller du président de la République, tandis que Branham Kitombo, désigné en mars 2023 comme intérimaire pour gérer les affaires courantes du Figa, est confirmé au poste de directeur général de la structure. Brice Makaya Kokolo, anciennement directeur d'agence de la Société générale à Brazzaville, est, quant à lui, nommé directeur général adjoint.

Il convient de rappeler qu'en juillet 2023, l'Assemblée nationale et le Sénat avaient adopté le nouveau statut juridique du Figa. La structure est passée d'établissement public administratif à établissement pu-



Rodrigue Malanda-Samba

Branham Kitombo

Brice Makaya Kokolo

blic à caractère industriel et commercial. Un nouveau statut permettant de renforcer sa gouvernance à travers la mise en place des organes de contrôle prévus par le droit Ohada ; de rendre obligatoire la mise en place d'une comptabilité ; de rendre possible la certification des états financiers et d'élargir les sources de financement

du Figa par la mobilisation de ressources auprès des partenaires publics et privés, nationaux et internationaux. C'est donc dans ce contexte d'un statut juridique revisité que les nouveaux responsables du Figa vont travailler pour permettre à cette structure publique d'appui au développement

des très petites, petites et moyennes entreprises et de l'artisanat d'assurer pleinement ses missions. Lesquelles missions consistent, entre autres, à garantir les crédits d'investissement consentis par les établissements bancaires et les crédits des très petites, petites et moyennes entreprises et

de l'artisanat ; à négocier et nouer des partenariats avec tout organisme intervenant dans l'appui à la création et au développement des entreprises et de l'artisanat ; à financer les programmes de renforcement des capacités des porteurs de projet, des dirigeants d'entreprise et des artisans.

R.M.

SANTÉ PUBLIQUE

Un laboratoire de phytoproduits utile à l'UDSN

Le Pr Ange Antoine Abena, président de l'Université Denis-Sassou-N'Guesso (UDSN), a suggéré, le 22 mars dans la commune de Kintélé, l'installation d'un laboratoire de la médecine traditionnelle et de phytoproduits au terme de la conférence sur les phytoproduits de santé.

Au profit des étudiants de la Faculté des sciences appliquées de l'UDSN, la conférence a été animée par le Dr Salfio Ouedraogo, maître de recherche pharmacie galénique et industrielle au Conseil africain et malgache pour l'enseignement supérieur. Sur le thème « Les phytoproduits de santé : processus de recherche-développement (R&D) et production industrielle », cette conférence avait pour objectif de compléter les enseignements pédagogiques et académiques.

L'orateur a expliqué la synthèse des molécules des plantes naturelles qui contiennent des acides, des huiles et des substances thérapeutiques. Il a aussi parlé du mécanisme de la formulation et de la fabrication des produits de la médecine traditionnelle ainsi que de la compatibilité du principe actif, les formes galéniques et les circuits de commercialisation du produit.

Face à plusieurs centaines d'étudiants, le Dr Salfio Ouedraogo a dégagé le processus de standardisation des études de toxicité et des calculs de transposition. Il est revenu largement sur les notions du principe actif du produit

à fabriquer, la culture cellulaire, l'organe isolé, la préformulation préclinique, les caractéristiques botaniques et physico-chimiques.

« Il a été question de décrire la pharmacie galénique qui est la science et l'art de préparer un principe actif pour le rendre administrable au patient sous une forme qualifiée de galénique. Traiter des questions de la pharmacie et de la production industrielle pour quitter la matière végétale jusqu'au produit fini qui sera mis sur le marché et consommé par le malade. Les travaux de recherche africains aboutissent à des résultats dont les produits sont fabriqués en Europe ou en Asie et revendus en Afrique. Mais, il y a aussi les produits qui sont fabriqués en Afrique, sous peu vendus dont les qualités sont discutables », a commenté le Dr Salfio Ouedraogo.

Séance tenante, les étudiants ont interagi avec l'orateur sur la préfabrication des phytoproduits de santé et leur valorisation, l'importance des solvants de classe 3 dans la formulation, les procédés d'extraction par la méthode de distillation, la possibilité de modification



Le Dr Salfio Ouedraogo face aux étudiants de l'UDSNAdiac

du principe actif, la collaboration entre la médecine traditionnelle et moderne, le traitement des maladies métaboliques par les phytoproduits sans essais cliniques ainsi que sur l'arrimage de la médecine traditionnelle à la biotechnologie et à l'intelligence artificielle.

A l'issue de cette conférence, l'UDSN et l'Institut national de recherche en science de la santé du Burkina Faso ont envisagé un partenariat. « La conférence est d'un grand intérêt pour nos étudiants qui suivent la formation dans la spécialité chimie médicinale et phytoproduits mais aussi pour ceux qui sont en master dans la spécialité

formulation en phytoproduits. Le Congo compte actuellement six mille cinq cents plantes médicinales et nous avons eu à faire beaucoup de travaux avec beaucoup de publications mais, souvent, nous sommes limités à l'étape de la formulation des phytoproduits », a confié Arnaud Etou, doyen de la Faculté des sciences appliquées de l'UDSN.

Le Pr Ange Antoine Abena, président de l'UDSN, a interpellé les pharmaciens, les tradithérapeutes, les étudiants et les chercheurs à plus d'inventivité et d'ingéniosité. Par ailleurs, le Congo n'a pas une loi ni une ligne budgétaire pour la médecine traditionnelle. Il ne dis-

pose que d'un projet de décret qui règlemente ce secteur.

« L'Afrique, c'est six cent cinquante millions de forêts et le Congo c'est plus de 22,4 millions d'hectares de forêts mais il n'y a pas un seul produit de la médecine traditionnelle congolais. Le Cames demande que notre pays propose même un seul produit pour qu'on le valorise. Ouagadougou a une liste de plus de dix médicaments valorisés. Il est souhaitable qu'on installe un laboratoire de la médecine traditionnelle et de la phytothérapie à l'UDSN », a plaidé le Pr Ange Antoine Abena.

Fortuné Ibara



APPEL A CANDIDATURE N° 361 /PNOK/UG/RH/2024

Titre du Poste : Officier des Ressources Humaines
Rapporte au : Manager des Ressources Humaines
Lieu d'affectation : Quartier Général Mbomo
Date de début : Dès que possible

Contexte :

Le Parc National d'Odzala-Kokoua recherche une personne compétente et qualifiée pour le poste d'Officier des Ressources Humaines. Le Parc National Odzala-Kokoua (PNOK) d'une surface de 1 350 000 hectares se situe en République du Congo à la frontière du Gabon. Il renferme une biodiversité exceptionnelle (gorilles, éléphants, essences forestières tropicales, etc.). La grande superficie du Parc impose pour sa gestion et sa pérennité, une bonne gestion de son capital Humain.

PRESENTATION GENERALE

Sous l'autorité du Manager RH, l'Officier des Ressources Humaines participe à l'ensemble du processus de la gestion du capital humain et réalise le suivi technique et administratif des activités de gestion des Ressources humaines, depuis le recrutement, le développement, jusqu'au départ du collaborateur, dans le cadre des procédures et délais en vigueur.

Les principaux rôles et responsabilités du poste sont les suivants :

1. Administration

- Assurer la validité et le classement des documents dans les dossiers du personnel et réclamer les documents manquants ;
- Contrôler la gestion des dossiers RH afin de garantir la conformité avec la politique de conservation des dossiers RH et les autres exigences légales et organisationnelles applicables

- Assurer les mises à jour de la base des données du personnel avec les informations individuelles ;
- Assurer le suivi et la gestion des congés contractuels, des congés de circonstances et des absences du personnel National ;
- Apporter son appui afin que tous les salariés soient inscrits à la caisse nationale de sécurité sociale ;
- Assurer que tous les documents administratifs en matière du droit de travail sont à jour ; (Registre employeur, Règlement Intérieur, Bulletin de paie conforme, immatriculation à la caisse de sécurité sociale etc.) ;
- Assurer les mis à jour des organigrammes fonctionnels et les effectifs des départements et les confirmer avant diffusion par les chefs des départements ;
- Contribuer à Élaborer et maintenir les politiques administratives et de ressources humaines ainsi que les règles et règlements internes en recommandant et en mettant en œuvre des améliorations de processus et des procédures administratives.

2. Payroll

- Contrôler et valider les variables (Gain et déduction) du Payroll : aucune variable dans le Payroll sans soubassement
- Assurer les mis à jour nécessaires des données Payroll (effectif vs Organigramme, nouveau employé, exit etc.
- Procéder le Payroll dans le temps
- Assurer la gestion des congés dans sage Payroll.

3. Gestion des compétences et performances

- Contribuer à la réalisation du processus d'évaluation périodique des performances
- Contribuer à l'identification des besoins de formation/développement des performances

- Contribuer à l'implémentation de la formation du personnel sur le processus de gestion de performances
- Apporter son appui dans la mise en place d'un mécanisme de monitoring des facteurs de motivation du personnel
- Aider à recueillir, interpréter et analyser les données sur les ressources humaines pour aider à éclairer la prise de décision concernant les processus et les stratégies des ressources humaines.

4. Soutien à la mise en œuvre du service des ressources humaines

- Fournir un soutien aux Responsable HR sur divers métiers des ressources humaines pour leur permettre de mettre en œuvre des services efficaces qui permettent d'attirer, de conserver et / ou de motiver personnel du plus haut calibre.
- Contribuer au processus de recrutement (Identification des besoins, RRF, Avis de recrutement, sélection, vérification des références, offre d'emploi, contractualisation, etc.)
- Assurer le suivi du tableau de bord des mouvements de personnel (embauches, cessations, mutations...)
- Suivre les procédures disciplinaires (S'assurer que les procédures soient clôturées dans un bref délai ;
- Répondre à toutes les questions relatives aux ressources humaines posées par la direction et les employés.
- S'assurer que les dossiers des employés sont complets et précis, et que tous les employés ont également un dossier en ligne.
- Assurer le suivi du mouvement du personnel (administration voyages, exit, induction etc.)
- Apporter un soutien au Responsable RH dans la planification stratégique du système de gestion RH et assumer son intérim en cas d'absence

5. Activités complémentaires :

- Expliquer les données et les procédures liées à son domaine technique à ses interlocuteurs
- Participer à d'autres projets RH en étroite collaboration avec le reste de l'équipe
- Et tout autre tâche sur demande du superviseur

Capacités, compétence et expériences requises pour le poste

- Bac + 3/4 en GRH ou diplôme équivalent
 - Expérience significative dans un poste similaire
 - Expérience minimum de trois (3) ans au poste similaire
 - Maitrise du droit de travail congolais
 - Connaissance de la législation sociale et fiscale liée aux RH
 - Bonne communication orale et capacité d'écoute
 - Sens des responsabilités et autonomie
 - Maitrise du pack office et bonnes capacités rédactionnelles
 - Etre capable de travailler sous pression et dans des conditions parfois extrêmes
- Comment Postuler :
Pour postuler, le dossier doit contenir dans un seul fichier au format PDF, les éléments suivants :
-Lettre de motivation.
-Curriculum vitae à jour avec au moins 3 personnes de référence faciles à contacter.
Le dossier est envoyé à rh.odzala@afri-canparks.org avant le 20 avril 2024 ou déposer un dossier sous plis fermé au bureau de Brazzaville sis 188, bis Avenue Emile Biayenda, Centre-Ville, Brazzaville.
Nous encourageons vivement les candidatures féminines
Si vous ne recevez pas de réponse de notre part dans les deux semaines suivant la date de clôture. Veuillez considérer que votre candidature n'a pas été retenue.

PROGRAMME « RÉCIT DE VOYAGE EN CHINE »

Une découverte entre histoire, culture et développement

Le programme d'échange des médias internationaux « Récit de voyage en Chine », édition 2024, s'est ouvert le 20 mars dernier à Wuxi, dans la province de Jiangsu, en présence des cadres chinois et de trente-cinq journalistes africains de plus de trente-deux pays.

Organisée chaque année par l'Association chinoise de diplomatie publique (CPDA), en collaboration avec Global times online, l'initiative joue un rôle crucial dans la promotion de la coopération entre les médias dans le contexte de la modernisation. L'événement qui se déroule pendant cinq jours est une occasion pour les participants de découvrir, entre autres, l'héritage historique et culturel de la Chine, le développement des technologies modernes ainsi que celui des infrastructures chinoises dans les provinces, régions autonomes et municipalités. A travers ce voyage, il s'agit pour ces derniers d'explorer le développement local, la culture actuelle ou passée, les réalisations en matière de modernisation.

Durant cette excursion, les journalistes visiteront plusieurs sites dans cette province connue comme celle du poisson et du riz, ce qui leur permettra d'acquérir des connaissances plus profondes dans le processus de développement économique de Jiangsu qui a pour base les avantages de localisation, l'histoire et la modernité chinoise ainsi que le style de la culture en explorant les histoires qui s'y cachent. « Au cours de cette semaine, nous vous rencontrons sur les sites représentatifs de la province diversifiée du Jiang-



La photo souvenir / DR

su. Ce sera une immersion dans la beauté des lacs et montagnes Yuantouzhu, du lac Taihu. Vous aurez aussi l'occasion d'apprécier l'étendue de la culture de la poterie traditionnelle chinoise au four du dragon, d'expérimenter la prospérité de l'industrie légère chinoise au Parc industriel des véhicules électroniques de Xishan et le développement des différentes infrastructures à Changzhou et à Taizhou », a expliqué le manager général de Global times online, Shan Chengbiao. Il a ajouté : « Nous espérons que cet événement permettra de montrer au monde le charme de la coexistence de l'histoire de la

modernité de la Chine du point de vue des collègues des médias ».

Pour sa part, Wu Hailong, président de la CPDA, a rappelé que la tenue de ce type de programme est aussi une occasion pour la Chine de renforcer ses liens d'amitié avec l'Afrique. Selon lui, l'importance de la coopération sino-africaine réside non seulement dans les avantages économiques tangibles qu'elle apporte aux deux parties, mais aussi qu'elle permet à l'Afrique de renforcer sa capacité de développement indépendant. « ... Tous les journalistes présents à ce programme viennent des pays frères d'Afrique. La Chine

a toujours partagé le destin des pays africains et sa coopération avec l'Afrique s'est beaucoup épanouie au fil des années. A travers ce voyage dans le Jiangsu, plus précisément à Wuxi surnommé « le petit Shanghai », j'espère que les journalistes participants pourront lire la Chine, sa culture, son développement et son peuple », a-t-il indiqué.

Notons que ce mini voyage s'inscrit dans le cadre du programme médiatique d'échange et de partage d'expériences du Centre international de presse et de communication en Chine auquel les journalistes africaines et du monde y participent depuis début mars.

À propos de la province du Jiangsu

Située dans la région côtière orientale de la Chine, Jiangsu est réputée pour sa riche histoire, sa culture dynamique et sa forte économie. Avec une population de 80 millions d'habitants, elle est l'une des provinces les plus peuplées de la Chine. Sa force économique repose sur son secteur manufacturier de pointe, en particulier dans les industries électroniques, des machines et de l'automobile. Ses paysages pittoresques, ses infrastructures modernes et son patrimoine culturel font d'elle une destination incontournable de loisirs et d'affaires.

Gloria Imelda Lossele

GASTRONOMIE

Le chef Thianslly Madzou Moukassa présente ses distinctions

Après avoir remporté le trophée de la Main d'or et la médaille du Pouch of gold lors du championnat mondial de la cuisine qui s'est tenu le 4 mars dernier à Saint-Petersbourg, en Russie, Thianslly Madzou Moukassa, de retour à Brazzaville, a organisé, le 21 mars, une rencontre en vue de partager son expérience et présenter ses deux distinctions au grand public.

C'est tout naturellement à la Maison russe que s'est déroulée la cérémonie de présentation du chef Thianslly Arlych Madzou Moukassa grâce à qui le drapeau tricolore du Congo a été honoré sur le plan international. Entouré de Maria Fakhrutdinova, directrice de la Maison russe, et de Sylvain Mbouiti, directeur de l'Impulsion et de l'Accompagnement du ministère des Petites et moyennes entreprises, l'heureux récipiendaire est revenu longuement sur son expérience mémorable en Russie. Pour ce concours initié par la Fédération mondiale des cuisiniers, pâtisseries et restaurants sportifs, ils étaient au départ trois à être contactés, finalement il a été le seul à pouvoir y participer. « Avant mon départ pour la Russie, j'ai été coaché par l'Agence congolaise de normalisation et de la qualité qui m'a encadré sur la prise de parole en public et la présentation des plats. Sur place, il y avait plusieurs compétitions, à savoir la cuisine du terroir, la pâtisserie, le championnat de groupe. Bref, il y avait plusieurs activités. Mon choix s'était porté sur la cuisine du terroir ou nationale », a-t-il expliqué.

Comme mets présentés durant la compétition par le chef congolais qui compte une expérience de plus de dix ans dans le domaine de la gastronomie, l'on a noté la mouambe, le bouillon sauvage, le bouillon de poisson d'eau douce



La démonstration de réalisation de mets par le chef congolais Adiac

à la nage et l'émietter de poisson salé à la purée de légumes au jardin d'Éden. « Au terme de la compétition, j'étais très honoré d'être doublement primé. Je ne m'attendais pas que j'allais gagner car mon idée c'était d'aller pour apprendre. J'étais tellement heureux que je n'ai pas pu contenir mes larmes. Je suis très heureux et je suis très content pour ce sacre. Aussi, je remercie tous

ceux qui m'ont soutenu, notamment la ministre Jacqueline Lydia Mikolo, le Figa, la Fondation Congo assistance, aujourd'hui la Maison russe et bien d'autres personnes », a confié le chef Thianslly Arlych Madzou Moukassa.

Au cours des échanges, il a également évoqué quelques difficultés auxquelles il a été confronté, à savoir la question de l'âge, la barrière de la langue au point où il a dû tra-

vailler avec un interprète en vue de faciliter les échanges, le climat en raison du froid intense, la concurrence de taille car il y avait également des chefs très expérimentés provenant d'autres pays. Malgré cela, le chef Madzou Moukassa s'est considérablement surpassé. « Quand on réussit à faire un tel exploit, on ne peut qu'être fier. Mon secret, c'est le savoir-faire et la détermination. Tu peux avoir

du talent, mais quand tu n'as pas la détermination, c'est zéro. Moi, je travaille dur. Il y a des moments où je dors très tard car il me faut innover », a-t-il indiqué. Parti de rien pour devenir héros aujourd'hui, le chef Madzou Moukassa invite la jeunesse à oser. « Pour moi, l'échec c'est de ne pas oser. Mon rêve aujourd'hui est d'ouvrir un restaurant qui ne proposera que de la gastronomie congolaise, de la ferme à l'assiette, à travers des plats naturels. Le but étant de manger et boire congolais. Ce sera un atout pour les entrepreneurs agro-alimentaires locaux », a-t-il souligné.

Après son témoignage, le chef Madzou Moukassa a été soumis à une série de questions de la part du public admiratif de son parcours et de sa bravoure. S'en est suivie la démonstration de quelques plats à base de produits locaux et d'ailleurs par le chef étoilé. Il a, par ailleurs, invité le public à une dégustation de ses mets qui ont ravi les papilles de plusieurs participants.

Formé dans le cadre du Projet de développement des compétences pour l'employabilité, Thianslly Arlych Madzou Moukassa s'est spécialisé dans la cuisine, la pâtisserie et la restauration. Promoteur du centre de formation 2M services, spécialisé en hôtellerie à Brazzaville, il a, à son actif, formé plus de trois cents jeunes et déjà remporté plusieurs trophées à l'international.

Merveille Jessica Atipo

GENRE

Développer le sport féminin

L'Institut français du Congo a organisé, le 21 mars, une conférence débat qui a réuni les actrices principales de certaines fédérations nationales autour du développement du sport féminin.

Les participants à la rencontre ont été édifiés sur les différents sujets qui caractérisent la pratique du sport par les femmes et filles congolaises. Les échanges ont, en effet, porté sur les défis du développement du sport féminin au Congo. Les intervenantes ont été la trésorière de la Fédération congolaise de handball, Carine Moussima; la présidente de la Commission nationale de football féminin, Lucienne Vrginie Mokoko; la sélectionneuse des Diables rouges dames de football, Berjona Bemba; ainsi que Fernade Locko, membre de la ligue de nzango.

Chacune d'elles, selon son sport et sa spécificité, a détaillé le parcours et le développement de sa fédération. Il était également question de faire



Les panélistes avec les organisateurs/Adiac

un état des lieux et d'envisager les perspectives, notamment du handball, du football et du nzango. La question liée à la formation des encadreurs et les difficultés financières a été évoquée puisque, selon elles, les pouvoirs publics peinent à accom-

pagner le sport féminin, en particulier, et ne soutiennent plus normalement les activités des fédérations, en général.

Elles ont, en général, signifié que les femmes se donnent de plus en plus à la pratique de sport mais sont souvent victimes des

préjugés de la société, malgré leur talent.

Les intervenantes ont, en même temps, plaidé pour la relance des activités de l'Office national du sport scolaire et universitaire. Elles ont, par ailleurs, promis de mettre en place une plateforme de

développement du sport féminin.

Pour faciliter le déroulement du débat et garantir la notion de parité, la conférence a été animée par Rodrigue Dinga Mbomi, président de l'Association congolaise sport pour tous.

Rude Ngoma

EN VENTE

ÉMILE GANKAMA

À la vie
bel hommage

Dieudonné ANTOINE-GANGA

Les épîtres congolaises

Émile Gankama

La Cité d'attache du vieux port

Roman

MILDRED MOUKENGA

Enky

nyuki ROMAN

Roch Cyriaque GALEBAYI

Le Commandant Marien Ngouabi (1938-1977)

Un leader charismatique et un modèle pour l'Afrique

Préface du Dr Thophile OBENGA

MARIEN FAUNEY NGOMBÉ

TANT QUE L'ÉQUATEUR PASSERA PAR PENDA

LE CADAVRE DU FLEUVE

Marie-Françoise Ibovi

Précédé M. M. M. M. M.

PRÉSIDENTS ET MINISTRES DU CONGO-BRAZZAVILLE (1958-2021)

ALPHONSE CHARDIN N'KALA

AU CRÉPUSCULE DU RÊVE

EMILE GANKAMA

LA FAMILLE AFRICAINE

SALON INTERNATIONAL DE L'INDUSTRIE DU LIVRE

Prince Arnie Matoko remporte le Grand prix "Silly 2024"

L'écrivain congolais Prince Arnie Matoko dit "Sagacité intellectuelle" a remporté le Grand prix "Silly 2024", lors de la deuxième édition du Salon international de l'industrie du livre de Yaoundé (Silly), tenu du 14 au 17 mars dernier au musée national au Cameroun, sur le thème « Le livre, un héritage durable ».

La deuxième édition du Silly avait pour pays à l'honneur l'Italie. Elle a réuni plusieurs acteurs, écrivains, opérateurs culturels, artistes, imprimeurs, éditeurs, slameurs de tous bords, venus des quatre coins du monde, à savoir les Etats-Unis, le Mexique, le Congo, le Sénégal, le Gabon, le Tchad, le Bénin, la Côte d'Ivoire, ainsi que bien d'autres pays. Pendant quatre jours, les amoureux de la lecture ont passionnément échangé dans une atmosphère conviviale et chaleureuse autour du livre, de la culture, des valeurs et des langues africaines, sur la problématique de l'édition en Afrique, etc. Cela a été une véritable rencontre du donner et du recevoir dans le domaine littéraire, culturel et artistique.

Ce salon se donne aussi pour mission de récompenser chaque année certains auteurs écrivains ou opérateurs culturels qui se sont distingués, qui ont marqué ou continuent de marquer la vie littéraire, culturelle et artistique en Afrique et dans le monde. Ainsi, au rang des différentes récompenses, le Grand prix "Silly" occupe la première place. C'est dans ce contexte que le Congo a été une fois de plus à l'honneur à travers son écrivain, Prince Arnie Matoko, qui a rem-



L'écrivain congolais brandissant son trophée grand prix Silly 2024. DR

porté le Grand prix "Silly 2024". « Ce prestigieux prix représente une autre récompense pour mon travail d'écrivain, une deuxième reconnaissance internationale. Et j'en suis profondément ravi. Je ne le dédie pas à moi-même mais à tous les hommes et femmes d'Afrique et du monde assoiffés de culture et de lecture », s'est réjoui le récipiendaire,

après sa désignation.

Outre le Grand prix "Silly 2024", il y avait d'autres prix à remporter tels que le prix du meilleur auteur, du meilleur éditeur, du meilleur libraire, du meilleur imprimeur, du meilleur stand, de la meilleure bibliothèque ; le grand prix Silly, le grand prix Silly de l'institution, le grand prix Silly de l'ami du livre, Miss Silly, prix Silly du livre jeunesse, prix Silly

du livre en langue nationale.

Notons que le Silly a pour objectifs, entre autres, de promouvoir l'industrie du livre et ses métiers. Pour le directeur du Silly, Matchadjé Yagolipaka, également éditeur-président de l'association des promoteurs de l'industrie du livre, à travers ce salon, il s'agit de mettre en lumière les professionnels de la filière du livre de tout bord. « Le Silly est une plateforme d'échanges sur les intérêts communs et sur des enjeux présents et futurs de la filière du livre. Loin d'être une initiative nombriliste, ce salon sera ce que chacun voudra qu'il soit... Nous pensons avec conviction que le livre est capital voire vital pour notre société en construction. Voilà pourquoi notre pays, comme plusieurs, pour se développer doit prendre en compte la problématique du livre. Imaginons ce pays sans livre ! » a-t-il déclaré.

Qui est le récipiendaire de Silly 2024 ?

Passionné de littérature depuis le collège, il est l'auteur d'une production féconde en qualité de poète, moraliste, nouvelliste et romancier, à l'instar de "La poésie congolaise en mouvement, analyse de 20 auteurs",

de Noël Kodja-Ramata, 2022 ; "Anthologie de la poésie sénégalaise-congolaise", 2020 ; "Plumes fécondes, la beauté de la littérature congolaise et d'ailleurs", d'Aubin Banzouzi, 2019 ; "Elégies pour le prince de Mbeti, hommage à Ernest Bompoma", de Jessy Loemba 2019 ; "Anthologie analytique de la nouvelle génération des écrivains congolais" de Noël Kodja-Ramata, 2018. Son œuvre est saluée par la critique. Depuis 2018, il est consacré dans plusieurs anthologies de littérature et participe activement dans plusieurs activités et festivals littéraires tant sur le plan national que sur le plan international. Il est lauréat de plusieurs prix et distinctions littéraires et a participé aux différents festivals et salons du livre dont le salon du livre africain de Paris, 2023 ; le festival international du livre et des arts assimilés du Béninois, Cotonou, 2023 ; le Filiga, Libreville, 2022 ; le Mila, Abidjan, 2022 ; le forum des acteurs de l'industrie du livre de Yaoundé, 2022. Selon Noël Kodja-Ramata, écrivain et critique littéraire, Prince Arnie Matoko est l'un des grands noms de la nouvelle génération des écrivains congolais.

Bruno Okokana

GYMNASTIQUE

Des journées portes ouvertes pour faire connaître la discipline

Le Centre national de gymnastique de Brazzaville que dirige Rébecca Mireille Mambouana Moukietou organise, du 18 au 29 mars à Brazzaville, au gymnase Maxime-Matsima à Makélékélé, des journées portes ouvertes sur la gymnastique. L'objectif est d'œuvrer à la formation des meilleurs gymnastes et donner plus de visibilité à cette discipline.

Au total, trois types de gymnastiques sont au programme de ces journées : la gymnastique rythmique, la gymnastique aérobic et la gymnastique artistique. Ces journées portes ouvertes, à en croire les organisateurs, offrent des opportunités aux apprenants de pratiquer la gymnastique dans un cadre idéal avec du matériel adéquat et permettent de faire valoir et connaître ce sport.

La directrice générale du Centre national de gymnastique de Brazzaville, Rébecca Mireille Mambouana Moukietou, a précisé qu'il s'agit, à travers ces journées, « d'expliquer aux gymnastes et au public la différenciation entre la gymnastique scolaire et celle dite professionnelle ». C'est ainsi qu'elle en appelle aux enfants qui possèdent du talent à se rapprocher du centre en vue de l'apprentissage de la gymnastique.

Les Congolaises expérimentent le haut niveau à Moscou

Les gymnastes congolaises ont participé, du 19 février au 20 mars dans la ville de Sochi en Fédération de Russie, à un stage de formation. Invitées par la Fondation Alina-Kabaeva, elles ont pris part au Festival de gymnastique rythmique dénommé « Festival

Alina-Kabaeva » organisé par la première dame de Russie.

Ce stage leur a permis de se former, d'approfondir leurs connaissances sur la gymnastique rythmique et d'échanger avec leurs collègues russes. Au terme de ce stage, les gymnastes se sont exprimées sur la formation reçue. « La gymnastique congolaise et russe est très différente. En arrivant ici, j'ai appris des choses que je n'arrivais pas à faire au Congo. Il y a du matériel qui permet de travailler (...), a indiqué Davina Sita. Pour sa part, Talda Nzoussi a souhaité repartir pour la Russie pour une formation d'un niveau très haut.

De son côté, Emilia Ntsiété a déclaré : « Grâce aux entraîneurs russes, nous avons appris la manipulation de beaucoup de choses telles que les engins tandis qu'au Congo, on n'en a pas... Je souhaite revenir ici pour parfaire ma formation ».

Céleste Malanda Mayinga, quant à elle, a dit : « C'était très beau de faire ce voyage jusqu'à Sochi pour découvrir de nouveaux horizons, notamment la gymnastique ici en Russie. Le festival était magnifique et grandiose. La différence

CENTRE NATIONAL DE GYMNASTIQUE DE BRAZZAVILLE
Une école d'excellence pour la pratique du sport

Gymnastique Artistique, Gymnastique Rythmique, Gymnastique Aérobic

DEUX SEMAINES PORTES OUVERTES

18 AU 29 MARS 2024

Offrez à vos enfants une opportunité de pratiquer la gymnastique dans un cadre idéal et un matériel adéquat.

Gymnase Maxime MATSIMA de MAKELEKELE

CHAQUE : LUNDI MERCREDI VENDREDI DE 15H00 - 17H30

06 857 16 80 / 06 402 09 76 / 06 933 79 71 / 06 940 59 73

CNGB

entre la gymnastique au Congo et en Russie est très grande, précisément par l'expérience acquise par les coaches et le matériel. Nous n'avons pratiquement pas de matériel au Congo qui nous permette d'avoir un niveau assez élevé et pour affronter les grandes compétitions ».

La directrice du Centre qui a œuvré pour ce partenariat avec la fondation Alina-Kabaeva se félicite de la participation de ses gymnastes. « Le Congo est le seul pays africain à participer à ces festivités. C'est une grâce », a-t-elle laissé entendre. Ces gymnastes qui se sont formées en Russie se rendront en avril à Kigali au Rwanda pour participer au Championnat d'Afrique de gymnastique rythmique. Rébecca Mireille Mambouana Moukietou a ajouté que ces Congolaises vont encore bénéficier d'un autre stage de formation en Russie en fin d'année. Créé le 18 février 2018, le Centre national de gymnastique de Brazzaville est affilié à la Fédération congolaise de gymnastique et membre de la sous-ligue de Brazzaville. Son directeur technique est Arnel Ulrich Koulombo, expert international en gymnastique aérobic.

Stanislas Okassou

NUMÉRIQUE

Les opportunités liées à l'intelligence artificielle débattues à Pointe-Noire

La 4^e édition du Forum international du numérique Congo, couplée à la dixième édition de la conférence internationale des guichets uniques, a eu lieu du 20 au 22 mars à Pointe-Noire, en présence d'Honoré Sayi, ministre des Transports, de l'Aviation civile et de la Marine marchande, représentant le Premier ministre, ainsi que d'autres membres du gouvernement.

« L'intelligence artificielle, rupture ou continuité » est le thème qui a réuni les experts, professeurs, docteurs, ingénieurs, juristes, économistes, praticiens... venus du Sénégal, du Maroc, du Cameroun, du Kenya, du Bénin, de la Belgique, de la France, de la Suisse, du Royaume-Uni, des Etats-Unis d'Amérique et du Congo pour explorer les défis et les opportunités que l'intelligence artificielle (IA) offre à la société et aux économies. Organisé conjointement par le Guichet unique des opérations transfrontalières (Guot) avec le cabinet Grinso et associés, le Forum international du numérique Congo est un événement pensé et conçu dans la perspective de contribuer à enrichir la réflexion sur le rôle et la place du numérique dans le développement socio-économique de ce pays. C'est un événement bisannuel qui s'articule autour de plusieurs sessions. Il permet aussi au public de s'approprier les enjeux de cette nouvelle donne qui s'impose à tous. Quant à la 10^e conférence internationale sur les guichets uniques, il est un lieu d'échanges majeur sur le concept de guichet unique avec pour objectif de rassembler les différentes régions du monde, avec des contributions provenant de pays ayant une expérience avérée dans ce domaine, ainsi que de pays souhaitant initier leur propre projet de guichet unique, des organismes soutenant la mise en place de tels guichets et des experts internationaux.

Présidente du Conseil départemen-



Les membres du gouvernement visitant les stands Adiac

tal et municipal, maire de Pointe-Noire, Evelyne Tchitchelle s'est réjouie de l'organisation de ce forum dans cette ville. « Ce forum représente pour nous une opportunité exceptionnelle de renforcer l'image dynamique et innovante de Pointe-Noire, tout autant il nous permettra de promouvoir, à travers les technologies numériques, le développement socio-économique de notre ville », a-t-elle dit.

Pour sa part, le président du comité d'organisation du forum international du numérique Congo et directeur général du Guot, Eugène Ruffin Bouya, a indiqué : « Ces assises sont pour moi un grand moment d'échanges et de partage d'idées. Le numérique est omniprésent dans notre vie humaine. Il est le catalyseur par excellence et l'optimisation aux performances

de l'entreprise. Ne pas l'adopter c'est s'exclure volontairement de la marche du monde ».

Selon Youssef Ahouzi, représentant le président de l'Alliance africaine pour le commerce électronique, cette conférence a constitué une occasion unique pour partager les expériences dans le domaine du guichet unique et du commerce transfrontalier. Quant à Léon Juste Ibombo, ministre des Postes, des Télécommunications et de l'Economie numérique, il a estimé que ce forum est en même temps l'occasion d'affirmer la ferme volonté de répondre aux exigences de l'impact de l'IA, d'intégrer le pays dans le concert des sociétés de l'information et du savoir. Il pose la problématique de grandes mutations qui, d'ores et déjà, impactent et impacteront l'économie et les sociétés mondiales.

Ouvrant les travaux, Honoré Sayi, ministre des Transports, de l'Aviation civile et de la Marine marchande a dit : « Le Congo a entrepris de multiples progrès pour placer le numérique au cœur de son développement comme en témoigne le PND 2022-2026 dans lequel le développement de l'économie numérique occupe une place prépondérante. Des investissements majeurs ont été consentis dans les infrastructures numériques et notre pays n'arrête pas d'investir dans ce sens ».

Des débats très animés et stimulants

Après la session inaugurale « Vision panoramique sur l'intelligence artificielle » suivie de huit autres sessions ayant abordé les sujets allant de l'impact de l'IA sur nos sociétés

à la transformation numérique des processus commerciaux transfrontaliers, les participants ont formulé des recommandations devant servir d'orientation stratégique au niveau politique et de transformation générale de l'écosystème numérique international et congolais en particulier. Ce sont l'élaboration d'une convention africaine sur l'IA à l'instar de la convention de Malabo en matière de cyber sécurité et de la protection des données à caractère personnel, d'une loi nationale portant protection des développeurs algorithmiques et des utilisateurs de l'IA, d'une stratégie nationale avec des plans d'action dans la mise en œuvre de l'utilisation de l'IA. L'intégration de la culture numérique en matière d'IA à travers des formations, la nomination par le Premier ministre d'un responsable national chargé des questions sur l'IA, la sensibilisation à la dangerosité de l'utilisation des données à caractère personnel, l'instauration dans les programmes éducatifs des formations en développement algorithmique dès le collège afin de promouvoir l'innovation et la créativité au sein de la société sont les autres recommandations adoptées. « Nous sommes convaincus que les échanges fructueux qui ont eu lieu au cours de ces journées contribueront à renforcer les liens entre les Nations et à promouvoir la croissance économique inclusive et durable dans notre région », a ajouté le ministre Honoré Sayi en clôturant les travaux.

Hervé Brice Mampouya

SECOND COMMUNIQUE

Prélude à la session du Conseil ministériel de discipline qui se tiendra du 9 au 12 Avril 2024 à Kintélé, le Directeur de cabinet par intérim du Ministre de l'Enseignement Technique et Professionnel prie les agents, dans des services sous tutelle, absents de leur poste de travail, de bien vouloir se présenter au cabinet du Ministre de l'Enseignement Technique et Professionnel du lundi 25 au jeudi 28 mars 2024 à partir 12 heures pour affaire les concernant. Il s'agit de :

Département de la Bouenza

- 1- MOUANGA MANZENGUI Naomie Grâce
- 2- POATY DAMBA Maryse Bertille
- 3- MABIALA Patrice
- 4- MVIRI Médard
- 5- GASSIE NGATSI Bénédicte
- 6- NIANGUI Honoré

Département de la Cuvette

1. SAH Herman Mavy
2. BAKALA MOUKOUYOU MBE
3. LOBOUAKA Jérôme
4. MBENDZA Levy
5. NDOKOU ITOUMOU Joseph
6. ONA NGOUBI Chance Elvis Willy
7. BIKOUTA Bonaventure
8. MAVOUNGOU MAKITA Jufran Dorient
9. MAYALA Exaucé
10. MIKALA MOUSSOUNDA Gloire Gérardine
11. KARIKI INGOMA Dominique Michelle
12. SAH Kadder Francis
13. KINDOU Chardène Chaudet
14. ELAUT Shelly Ulrich
15. YOKA OIMI Almison Jaurès
16. NZOMAMBOU Perm Synsther
17. MOUENDO Andrecha Dieu le veut
18. EWEKENGHA OKANA Père Dachiny
19. EWOLO MOKOKO Anche Brunei
20. BITEKE EKOM Djibril Body
21. EBANGUE Henriette Mireabelle
22. MOUSSOUNDA Belvina Christella

23. OKOLLO OLYBA Joanny Anaise
24. NGAKEGNI Mike Stivenne
25. ELENGABEKA Christel Judicaël
26. MIAYOKELE NGONGO Elcie
27. FOULA BAMOUENI Laetitia Asnath
28. NGASSAKI ITOUA Angela Bienvenue
29. BAZOULOU Merveille Céleste
30. EBAKA Cery Jiguel
31. SIOLO DEMBE Michel Constant

Département de la Cuvette Ouest

1. ENONGUI Darcia Béatrice
2. IPOYI Blance Aline
3. ONDZOTTO Jarny Michelle

Département de la Likouala

- 1- BABA Exaucé
- 2- BAMBIENE GANGOU Armich
- 3- BOUSSAH Derlyck Kathy
- 4- ELENGA Josué Alexis
- 5- KABA ANDOMOLI Saraelle
- 6- LEKANGA Chancel Lavie
- 7- MANDAHYLA NGUIMBI Eddy
- 8- OBELATSA Ronie Belcheda
- 9- OKOUO Pierreline Melyna
- 10- KOUKA Derlich
- 11- LOUKOUAMOISSOU Maïda
- 12- MBAKA Delvi Prince
- 13- BAI(EKOLO) Edi
- 14- NGANGOULA MOULAKA Arly Doris
- 15- MOTOUELI Carmelie Émilienne
- 16- TCHO NINATOUMA ADE Merveilleux
- 17- OKOKO INGOBA Fostelle Belfedie

- 18- MOUYOKI MOUSSOUNADA Franciana Evaldine
- 19- ENZANZA ILOYE Sandra R.
- 20- MOUBIO M. Gloria
- 21- LEMA Constance Kaba Emilie

Département de la Sangha

- 1- BOUESSO KIYONDOU Claire
- 2- FALA Kevine Cleffie
- 3- OKEMBA ANGANGA Fabrice

Département des plateaux

- 1- ALIE Miderence Ruth
- 2- LEGHO Gilles Kevin
- 3- MONKA Zestelni
- 4- NABODEBE Ines
- 5- OBA ITSOMBO Josena
- 6- NZOTO Aurel
- 7- MBONGO MABOUERE Jhivie Joela
- 8- TCHIBASSA Destinée Lea
- 9- OLABE Léa
- 10.-ELENGA NGAKALAA Armand Sylver
- 11-LOLO MVOUMBI Simplicie

Département du Pool

- 1- KINTAS TOLIKOUM Don Gédéon Junior
- 2- LHLIANN Ralff Therance
- 3- BIDOUNGA Ruddy Marlari
- 4- MAKABA Patrick
- 5- MATHOS Laurda Saviendra
- 6- ONZE-MONDAMBA François Gelati
- 7- ONDAMA OVACKINA Hava

Département du Niari

- 1- EBANGA Lydie Natacha
- 2- BABIESSA Chancelvie
- 3- MBEYE MOUANDA Urbain Gatien
- 4- MOUELET MVOULA Clovis
- 5- LEKAKA Alexandre

Département Brazzaville

- 1- NGANGA Christ
- 2- BONGOLO Bely Alexandre
- 3- KOUYEDINGUISSA Dominique
- 4- POUKOUA WABAKI Dodelein
- 5- ABBAS ICKOUALA G

Département de Pointe-Noire

- 1- NGANDZIALI Constant Bruno
- 2- NGAMBOU YENGUEKA Princilia
- 3- KUYEKIMINA Bienvenu
- 4- ANDJEMBO Pascal Teranss
- 5- NZONGO MOUANANKAZI
- 6- BOUKONGOU IBALA
- 7- NGOUMA NGUIMBI Armel Mesmin
- 8- NDIMINA POUTY Hugues



HUMEUR

Ecole et emploi, parlons-en !

Si l'on s'agit de dire des choses de façon crue, l'école aujourd'hui continue d'être dispensée théoriquement, s'écartant de plus en plus des opportunités d'emploi offertes par la donne actuelle. L'école fabrique des théoriciens ayant pour unique débouchée la Fonction publique, pendant que la réalité a complètement changé.

En gros, si l'école ne s'arrime pas avec les exigences actuelles, elle continuera de former des jeunes chômeurs car la Fonction publique n'est plus capable de recruter tous ces finalistes des facultés et instituts théoriques. De plus en plus, l'on parle de l'école de formation dans des métiers divers qui sont pour de nombreux jeunes une porte d'entrée dans la vie socio-professionnelle.

La question de l'année de la jeunesse qui devient sur toutes les lèvres est aussi une interpellation pour que le contenu de l'enseignement change afin qu'il s'arrime aux exigences de l'heure. Du primaire à l'université en passant par des écoles de formation ou par des instituts, l'essentiel des différents chapitres n'a pas varié d'un iota depuis près d'une soixantaine d'années. C'est là un vrai problème car les besoins sur le marché d'emploi ne sont plus les mêmes. C'est aussi cela qui fait croître du jour au jour le taux de chômage dans le pays.

Pour ne prendre qu'un seul exemple très amusant, les géographes continuent d'enseigner du primaire jusqu'à l'université les notions très obsolètes en rapport avec les données socio-climatiques d'alors, tandis que ce que nous vivons ces derniers temps montre bien que les climats ont changé de façon très brutale. Ces remarques peuvent être faites dans d'autres disciplines, notamment dans des mathématiques, des sciences-physiques, des sciences de la vie et de la terre, en histoire, etc.

L'emploi aujourd'hui exige que la formation s'ouvre sur plusieurs filières, en l'occurrence dans des nouveaux métiers qui facilitent très rapidement une auto-insertion socio-professionnelle de la jeunesse qui sort d'une école d'apprentissage d'un métier quelconque. Tous les jeunes aujourd'hui, par manque d'opportunités d'emploi pouvant les accueillir après leur formation, se déversent soit à Jean-Joseph-Loukabou ou à l'Ecole nationale des instituteurs. Ce sont, semble-t-il, les seules écoles où, une fois satisfait à son Brevet d'études du premier cycle, l'enfant se précipite à passer un concours pour y être admis.

Que l'on ne se masque pas, la cause du chômage c'est aussi l'inadéquation formation et emploi, c'est-à-dire l'école aujourd'hui n'offre plus du tout la possibilité d'insertion socio-professionnelle des jeunes. Or si dans les basses classes les jeunes recevaient des potentialités de pouvoir s'auto-prendre en charge, on n'allait pas assister à cette montée exponentielle du chômage.

Et comme le souhait c'est de voir de nombreux investisseurs arriver au pays, il est question que l'école s'arrime à la nouvelle donne, c'est-à-dire celle du vrai rapport école-emploi afin qu'une fois sorti d'une formation, le jeune ait très rapidement la chance de s'insérer socio-professionnellement. Alors si cela n'est pas fait, l'école telle qu'elle se conçoit continuera de former des générations et des générations de chômeurs.

A bon entendeur, salut !

Faustin Akono

CONGO-GABON

Les Diabes rouges poursuivent leur préparation loin des polémiques

A quelques jours du match amical Gabon-Congo, lundi soir à Chambly, la sélection congolaise poursuit sa préparation, malgré une organisation bancal.



Malgré les luttes intestines, les Diabes rouges continuent leur préparation (CD/Adiac)

Jeudi après-midi, les Diabes rouges ont livré une séance d'entraînement sur les installations du stade de Saint-Denis-du-Val, dans l'agglomération orléanaise. Sous la houlette du sélectionneur intérimaire Isaac Ngata et de son staff, les seize joueurs ont mis l'accent sur la circulation de balle lors d'ateliers dynamiques, avant de livrer une courte opposition à laquelle ont participé les trois gardiens.

Notons que Sylver Ganvoula et Mons Bassouamina ont arrêté avant la fin pour des petits pépins sans gravité. Repartis dans leur club respectif pour la 26e journée

de National 1 le vendredi, Fred Dembi et Alain Ipiélé étaient absents et ont rejoint le groupe samedi.

Pour leur part, Chandrel Massanga et William Hondermarck sont également attendus pour étoffer l'équipe en vue du match de lundi face au Gabon, qui se déroulera à 20h30 au Stade Luzi. Bon an, mal an, le groupe se serre les coudes pour faire face aux carences d'organisation dues à l'absence de coordination entre les instances ministérielles et fédérales. Une lutte d'influence que les joueurs peinent à comprendre.

Car, faisant fi des polémiques stériles sur les ré-

seaux sociaux et des luttes intestines, joueurs et staff technique restent tournés vers l'avenir.

Après ce match amical face au Gabon se dressent les 2e et 3e journées des éliminatoires Mondial 2026 face au Niger et au Maroc.

Espérons que, dans cette optique, tous les acteurs joueront leur partition pour que la sélection soit enfin (re)mise dans les bonnes conditions structurelles pour défendre vaillamment ses chances.

Et apporter sourire et fierté au peuple congolais, le seul propriétaire de l'équipe nationale.

Camille Delourme

TRANSFERT

Option d'achat levée par le NEC pour Brayann Pereira

Prêté par l'AJ Auxerre au NEC Nimègue, le latéral droit de 20 ans, Brayann Pereira, va rester aux Pays-Bas, puisque le club néerlandais a levé l'option d'achat de son contrat.

Malgré une saison gâchée par une fracture de l'épaule qui l'a tenu éloigné des terrains pendant cinq mois, Brayann Pereira a conquis son monde à Nimègue. A son sujet, Carlos Aalbers tient des propos élogieux : « Il a un gros potentiel, avec sa vitesse et sa conduite de balle. Il a joué de malchance avec cette blessure, mais je suis convaincu qu'il nous sera précieux dans les années



Brayann Pereira reste à Nimègue qui a levé son option d'achat/DR

à venir ». L'ancien Lensois, qui n'était pas parvenu à s'imposer à l'AJA la saison dernière, est désormais lié à l'actuel sixième d'Eredivisie jusqu'en juin 2027.

Convoqué par Isaac Ngata pour le stage qui se déroule actuellement à Orléans, Pereira n'est pas venu.

A-t-il refusé ? A-t-il été retenu par son club, ce qui impliquerait que les convocations n'ont pas été envoyées dans les délais impartis ?

Des questions auxquelles il faudra répondre dans les prochaines heures.

Une chose est sûre, il a le profil recherché pour venir renforcer un flanc droit souvent déficient ces dernières années chez les Diabes rouges.

C.D.

MÉDIAS

Le Premier ministre Anatole Collinet Makosso en exclusivité à C. Direct et Tsieleka Média

Pendant près de deux heures, le chef du gouvernement a répondu à Judicaël Moussirou, de C. Direct, et Brony Fortunat Ngolali, de Tsieleka Média. Retour sur les vrais sujets de cet entretien.

Mi-mars, l'actualité congolaise est marquée par les récentes inondations liées aux pluies torrentielles, les coupures intempestives d'électricité, les difficultés d'accès à l'eau potable, le fléau du grand banditisme, la création des emplois pour les jeunes, dans un contexte sociologique laissant souvent la population perplexe, où les attentes de la jeunesse sont légion après l'assemblée générale du Conseil consultatif de la jeunesse en cette année qui leur est dédiée par le chef de l'État, Denis Sassou N'Guesso. Une actualité passée en revue lors du dernier séminaire gouvernemental, cadre collégial et parallèle d'auto-évaluation, collectivement et individuellement, convergence de vues sur les problématiques. Cette émission pré-enregistrée, présentée par la primature comme étant une manière de rapprochement avec les Congolais, a été diffusée simultanément sur C. Direct, le 20 mars, et le média en ligne Tsieleka Médias, le 22 mars. Les téléspectateurs ont suivi pendant près de deux heures, dans un format novateur, l'interview du Premier ministre et, malgré les multiples attaques dans les réseaux sociaux, il semble, à en croire les différentes réactions après



Capture d'écran plateau télé C. Direct et Tsieleka Média/DR

diffusion, que celle-ci a plutôt contribué à apporter avec spontanéité, en toute transparence, les réponses gouvernementales. À propos de la mise en œuvre quelque peu délicate du Programme national de développement 2022-2026, Anatole Collinet Makosso a expliqué les raisons pour lesquelles le gouvernement tarde à l'honorer, notamment par l'absence de ressources financières suffisantes. Il s'est montré volontaire à obtenir l'impact réel de l'action gouvernementale, précisément des séminaires sur la vie des populations. Pour la création attendue d'emplois publics décents pour

les jeunes, 10 000 dans le public et 90 000 dans le privé, ses explications ont poussé à l'optimisme, teinté d'une détermination à voir se réaliser ce projet. Abordant les problèmes de la fourniture de l'électricité et de l'eau potable à la population, il a déploré le manque de capacité d'investissement et de rénovation des sociétés Énergie électrique du Congo et La Congolaise des eaux. Il a invité la population à plus de citoyenneté en payant le "juste prix" de l'électricité et de l'eau, efforts nécessaires pour accroître les ressources pouvant servir à investir dans le service

public de l'électricité et de l'eau. Les tarifs du prix du kilowattheure d'électricité et du mètre cube d'eau actuels sont très bas (44 F pour l'électricité et 0,13 F pour l'eau). Concernant la délinquance, l'insécurité causée par les bébés noirs et autres bandes, en concertation avec le haut-commissaire à la Justice restaurative, à la Prévention et au Traitement de la délinquance juvénile, des mesures sont prises. Elles prévoient de mettre en place, entre autres, la création et la rénovation des centres éducatifs fermés dans plusieurs localités (Madingou, Opokania, Aube-

ville, Louvakou...) pour accueillir les jeunes délinquants. Le Premier ministre a déploré l'absence d'éthique d'une certaine presse dominante sur les réseaux sociaux qui passe son temps à noircir le gouvernement jusqu'au point de vendre de la haine. Il a rappelé le fait qu'en 1998, à la sortie de la guerre, c'est un étranger ami du Congo qui avait œuvré pour la communication de sortie de crise de la République du Congo. Cet ami du Congo, auprès du chef de l'État, c'est Jean-Paul Pigasse, en appui du journal Les Dépêches de Brazzaville.

Marie Alfred Ngoma

RÉFLEXION

Le moteur du monde à venir

Tout indique aujourd'hui, en dépit des apparences, que l'Afrique en général et l'Afrique centrale en particulier seront dans les décennies à venir la région la plus convoitée du monde : convoitée non pas comme ce fut le cas à l'époque coloniale lorsque les puissances européennes tentèrent de s'en emparer, mais afin de tirer profit de l'émergence économique qui fera du continent et surtout de l'immense Bassin du Congo l'un des principaux moteurs de la croissance mondiale.

La jeunesse et le dynamisme de la population qui vit dans cette partie de la planète, l'ampleur des ressources naturelles qu'elle détient et qui n'ont pas encore été mises suffisamment en valeur, le rôle décisif à tous égards qu'elle jouera dans la lutte planétaire contre le dérèglement climatique, la diversité des cultures

que ses nombreux peuples ont su préserver font que l'Afrique s'imposera tôt ou tard et plutôt tôt que tard comme un acteur incontournable de la scène mondiale à venir.

De ce qui précède ressort l'idée simple selon laquelle l'Afrique et ses différentes composantes doivent, d'une part, se préparer à ce gigantesque bond en avant, d'autre part, s'organiser dès à présent afin de tirer le plus grand profit de son émergence que toutes les grandes puissances – Chine, États-Unis, Europe, Inde, Russie – ont déjà inscrite en bonne place dans leur stratégie mondiale. Un mouvement historique qui doit s'organiser sur deux plans que l'on peut ainsi résumer :

° D'abord à l'échelle continentale, c'est-à-dire dans le cadre de l'Union africaine qui regroupe les

cinquante-sept pays de la région. Créée au lendemain du vaste mouvement qui avait permis à ces pays de s'affranchir de la tutelle européenne, cette communauté de nations doit maintenant s'adapter à la nouvelle équation stratégique du temps présent. Une évolution interne qui placera ses institutions au cœur du continent et non plus, comme aujourd'hui, dans l'une de ses zones les plus éloignées – et soit dit en passant les plus instables – de l'immense espace géographique qu'elle occupe dans la partie sud du globe.

° Ensuite à l'échelle dite « sous-régionale », c'est-à-dire dans le cadre du Bassin du Congo entendu dans son sens le plus large qui inclut la région des Grands Lacs et le golfe de Guinée. Structurée au fil du temps sans véritable stratégie globale, cette partie du continent, qui en est potentielle-

ment la plus riche, doit accélérer le mouvement institutionnel qui permet de rapprocher progressivement les quinze pays la composant. Un mouvement historique qui ne pourra se faire que si, d'une part, les conflits plus ou moins larvés entre ses membres sont résolus et si, d'autre part, la sous-région se dote des organes lui permettant de s'affirmer à l'échelle mondiale comme un acteur incontournable.

Conclusion de tout ce qui précède : nous allons vivre dans les années et les décennies à venir une véritable mutation de la scène mondiale qui verra l'Afrique devenir l'un de ses principaux acteurs, l'un de ses plus puissants moteurs. Mieux vaut pour toutes les nations du continent s'y préparer dès à présent afin d'en tirer les meilleurs bénéfices.

Jean-Paul Pigasse